



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le Ministre*

Paris, le 12 septembre 2015

Monsieur le Préfet,

Les mouvements migratoires que connaît actuellement l'Europe, caractérisés notamment par l'afflux de nombreuses personnes en besoin de protection, qui fuient les conflits du Proche-Orient, du Moyen-Orient ou de l'Afrique, ont fait naître sur l'ensemble du territoire national des réactions de solidarité spontanées, émanant des collectivités ou de la société civile. Des offres d'accueil, d'hébergement temporaire, de logement, d'accompagnement des demandeurs d'asile concernés se sont multipliées. Des organismes publics ou privés ont annoncé leur disponibilité à participer à cet élan de solidarité.

Dans ce contexte, le Président de la République a exprimé l'engagement de la France à accueillir plus de 24 000 personnes en besoin manifeste de protection dans le cadre d'opérations de relocalisation mises en œuvre à l'échelle de l'Union européenne, en plus des 6572 personnes que la France s'est engagée à accueillir en juillet 2015.

Votre mission consistera à faciliter la coordination permanente entre l'Etat et les élus, dont vous serez l'interlocuteur de référence, afin d'organiser cet accueil. A cet effet, il vous reviendra de nouer rapidement des échanges avec les collectivités, les organismes publics, les associations et les porteurs d'initiatives issus de la société civile, pour préciser leurs intentions et les aider à concrétiser les projets issus de leur bonne volonté.

Vous aurez également la mission de mobiliser d'autres acteurs qui ne se sont pas encore manifestés mais dont le soutien vous apparaîtrait pertinent, en étroite relation avec les administrations concernées, notamment le service de l'asile de la direction générale des étrangers en France (DGEF), l'office française de l'immigration et de l'intégration (OFII) et la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL).

Vous veillerez notamment à convaincre vos interlocuteurs de l'importance de structurer les solutions d'hébergement des demandeurs d'asile et donc de favoriser les réponses aux appels à projet pour la création de places de centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et d'accueil temporaire - service de l'asile (AT-SA) qui sont lancés par les préfets. La mobilisation de foncier bâti pouvant être reconverti et des actions pour favoriser l'acceptation locale des projets s'inscriront dans cet objectif.

*Monsieur Kléber ARHOUL  
Préfet, coordinateur national pour  
l'accueil des réfugiés*

*.../...*

Il vous appartiendra donc :

- d'établir un recensement exhaustif des offres de service, quelle qu'en soit la nature, pouvant être utilement mobilisées ;
- d'assurer un suivi de leur concrétisation en lien avec les services compétents ;
- de faire émerger des possibilités de création de solutions pérennes d'hébergement des demandeurs d'asile.

Au-delà de la question de l'hébergement, condition essentielle de l'accueil, vous vous attacherez, dans une approche globale, à ce que soient bien prises en compte par l'ensemble de vos interlocuteurs les questions relatives à l'intégration, l'éducation, la santé, l'emploi et l'accès aux droits, en articulation avec les ministères chargés de ces politiques.

Vous veillerez enfin à assurer votre mission en complémentarité avec celle conduite par le préfet Jean-Jacques Brot, chargé de la mission de coordonner l'accueil des réfugiés syriens, des réfugiés issus des minorités persécutées d'Irak et des personnels civils recrutés locaux en Afghanistan.

Pour la réalisation de ces différentes missions, vous vous appuyerez sur les ministères concernés qui vous apporteront leur plein concours et sur les préfets territorialement compétents. Le ministère de l'intérieur vous apportera les moyens utiles à la réalisation de votre mission et assurera la prise en charge de vos frais de déplacement.

Vous me rendrez compte du déroulement de votre mission en veillant à tenir régulièrement informés le secrétaire général du ministère et le directeur général des étrangers en France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Amicalement*  
  
Bernard CAZENEUVE